



"Modernisation" des services supports

Après le passage de la RGPP, quelle place pour les personnels supports ?

La **réunion d'information** sur la **modernisation des services supports** du 31 mars au matin constituait la troisième réunion de ce qui était le **GT protocolaire mutualisation** des services supports. L'administration est ainsi passée d'un GT protocolaire à une simple information de l'état d'avancement des différents projets en cours.

La politique de la chaise vide a ainsi pour principale conséquence de porter tort aux personnels concernés, qui ont eu du mal à faire entendre leur voix avec un seul syndicat confédéré pour les défendre sur ces projets.

Or, ces personnels sont aux premières loges des suppressions d'emploi exigées par l'ogre RGPP, en témoignent déjà les chiffres de suppression pour 2010 (67 départs à la retraite pour les adjoints, assistants, ouvriers et personnels équipement, 6 recrutements nets, ce qui donne **61 suppressions d'emploi pour la seule année 2010 !**).

Depuis le début des travaux protocolaires, la CFDT se bat et dans certains cas obtient qu'un certain nombre de choses soient actées dans le protocole :

1. Que les personnels n'aient pas l'obligation de changer de lieu de travail : ce point semble acquis.
2. Que les personnels, à l'issue des opérations de réorganisation qui se profilent, disposent d'un emploi intéressant, et que personne ne se retrouve au bord du chemin.
3. Que les personnels, qui vivent déjà ou vont vivre une véritable révolution professionnelle, qu'ils travaillent dans les secteurs de la logistique, de l'information financière, de l'informatique de gestion, des ressources humaines, etc... voient leurs efforts de formation et d'adaptation reconnus par un plan de requalification massif : les adjoints doivent massivement devenir assistants, et les assistants accéder massivement à la catégorie A. VAE, formations qualifiantes, examens professionnels, toutes les voies doivent être explorées et utilisées.

FOCUS

Le Secrétariat général a engagé depuis plusieurs mois **7 projets de mutualisation / modernisation** de ses services :

- Patrimoine immobilier
- Mutualisation de la Logistique
- Mutualisation de l'informatique de gestion
- Procédures de GRH
- Opérateur National de Paie
- Service facturier
- Service achat

La CFDT a demandé un état des lieux avant tous travaux (novembre 2009) : nous n'avons obtenu à ce jour qu'une liste à la Prévert des problèmes de fonctionnement des services de la DGAC.

Nous devrions obtenir d'ici la prochaine réunion la répartition par service et métier des emplois de la DGAC à ce jour, que nous pourrions comparer avec la cible.

1^{er} objectif de la CFDT : garantir que chacun, à la DGAC, trouvera sa place dans cette nième réorganisation qui se combine cette fois-ci avec une vague de suppressions d'emploi.

2^{ème} objectif de la CFDT : améliorer conditions statutaires et perspectives de carrière des personnels supports, auxquels il va visiblement être beaucoup demandé une fois de plus, à travers notamment un plan massif de requalification (C-> B et B-> A)

Les projets ont été présentés une nouvelle fois lors d'une réunion non protocolaire d'une demi-journée et devront faire l'objet de précisions et de garanties.

La CFDT a d'ores et déjà pointé un certain nombre d'exigences :

- Les emplois du futur **Service FACTurier** doivent être attractifs : intérêt des missions, reconnaissance salariale et statutaire. Ils doivent pouvoir s'exercer à distance, et non exclusivement dans les pôles retenus (Aix, Toulouse, Paris). Les formations aux outils financiers doivent être largement ouvertes à l'ensemble des personnels administratifs intéressés par ces cycles de formation.

- **Pôle immobilier** : la DGAC doit rapidement boucler sa négociation avec France Domaines, récupérer l'immobilier de la DGAC, et intégrer rapidement tous les personnels du SNIA qui le souhaitent dans des corps de la DGAC. Si la DGAC a la prétention de faire du SNIA le responsable de son pôle immobilier, elle doit en finir avec des différences de salaires qui seraient une source de tensions entre personnels..

- Les personnels qui travaillent sur des emplois liés à la **Logistique**, inquiets pour leur avenir, doivent recevoir rapidement des garanties sur la configuration de leur service d'emploi et leur futur environnement hiérarchique.

- Concernant **l'informatique de gestion**, les conditions d'emploi et le périmètre des services couverts par cette réorganisation seront au centre de l'acceptabilité par les personnels concernés des nouvelles missions dévolues au CEDRe.

- Concernant le nouveau **Service achat**, la perspective de pôles achats multi-sites est ambitieuse et exigeante pour les agents concernés. L'implication des personnels dans ce projet sera fondamentale. Là aussi la reconnaissance statutaire et salariale devra être au rendez-vous.

Enfin, le télétravail doit pouvoir être utilisé et valorisé pour permettre aux personnels qui craignent aujourd'hui pour leur emploi de trouver une place pérenne dans ce dispositif.

**Personnels de la DGAC, le SPAC CFDT, à vos côtés,
se bat pour que vos compétences soient reconnues, professionnellement,
en termes de rémunérations et de perspectives de carrière.**

Aidez la CFDT à vous aider.

Adhérez à la CFDT.

Rejoignez dès maintenant le SPAC CFDT. Plus nous serons nombreux, plus nos actions auront des chances d'aboutir...

J'ADHERE AU SPAC CFDT

Nom :
Prénom :
Service :

*A transmettre par fax ou par courriel
(voir ci-contre)*

SPAC CFDT

spac.cfdt@wanadoo.fr

UNE ADRESSE :

**Mas Aldebert
34134 MAUGUIO Cedex
cfdt-national@regis-dgac.net
Tél : 04 67 64 42 24
Fax : 04 67 22 13 63**

UN SITE INTERNET :

www.spac-cfdt.org